



MAIRIE DE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Communiqué de presse

EVACUATION DU CAMPEMENT ILLICITE

Vendredi 21 octobre 2016, les forces de Police ont procédé à l'évacuation complète du campement de roms rue Ardoin.

Le 15 septembre 2015, la police municipale a constaté l'installation d'un campement illégitime sur les terrains appartenant à la SNCF Réseaux situés au 98, rue Ardoin à Saint-Ouen.

Un constat d'huissier établissant les conditions de vie précaire sur le terrain a été réalisé le 13 octobre 2015, pointant les dangers propres à ce type de baraquement de fortune, tant sur le plan sanitaire que sur le plan de la sécurité des occupants. Le propriétaire du terrain a immédiatement saisi le Tribunal de Grande Instance de Bobigny et sollicité le concours de la force publique.

Depuis plus d'un an, le nombre d'occupants illégaux sur ce campement n'a cessé de croître dans des conditions d'hygiène déplorables. Une épidémie de coqueluche s'était d'ailleurs déclarée dans le camp, ce qui a nécessité l'intervention de l'association Médecins du monde le 7 et 8 septembre 2016.

Par ailleurs, une quantité importante de déchets, dont certains tas s'élevaient à plus de 3 mètres de hauteur, et des branchements électriques sauvages, constituaient un risque réel d'incendie susceptible de se propager à la centrale CPCU située juste à côté du campement.

Les entreprises environnantes et les riverains subissaient également de nombreuses nuisances.

Compte tenu des risques graves évoqués, le Maire a pris un arrêté municipal le 23 septembre 2016 portant mise en demeure aux occupants sans droit ni titre de quitter les lieux.

L'évacuation de ce campement présentait un caractère d'urgence et d'utilité eu égard aux risques graves et immédiats en matière de salubrité et de sécurité publique.

Contact presse

Sarah Gary – cabinet du maire

sgary@mairie-saint-ouen.fr

01 49 45 69 94 / 07 86 14 88 76



MAIRIE DE
SAINT-OUEN-SUR-SEINE